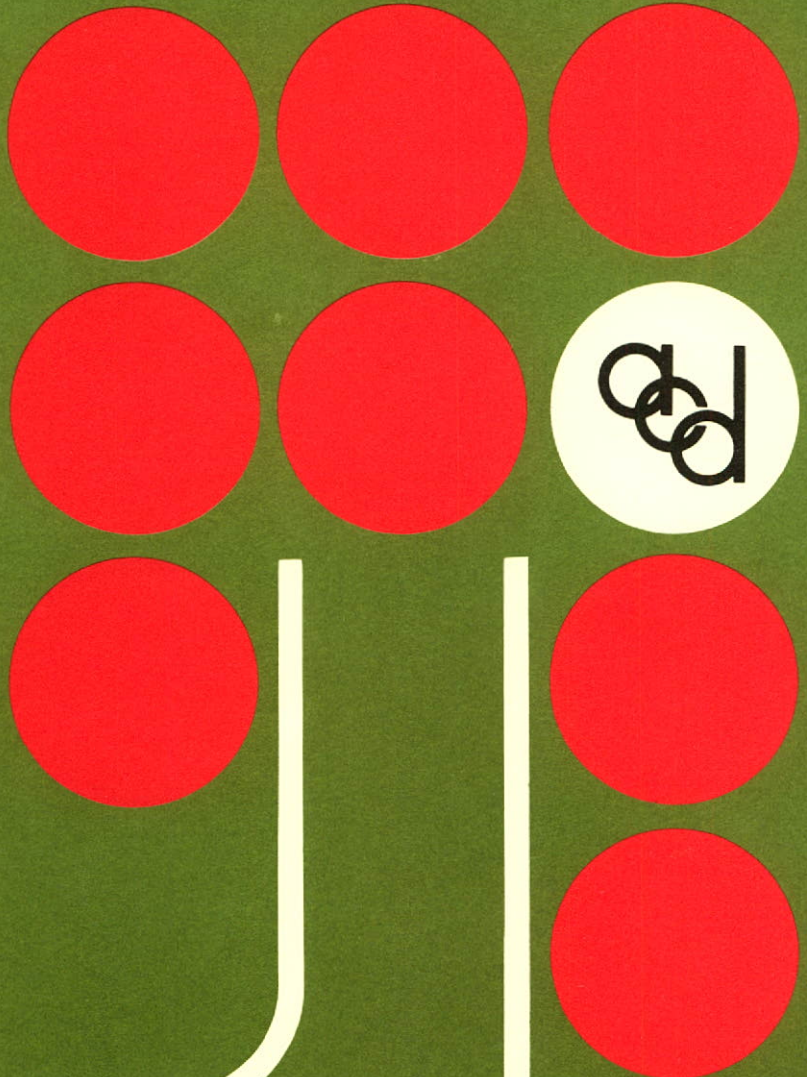



RAPPORT ANNUEL 1969
ASSOCIATION COOPÉRATIVE DES JARDINS

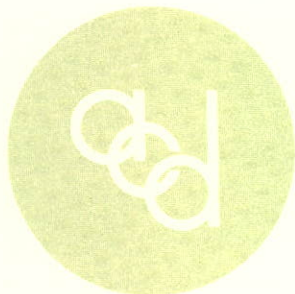
*C
dup*

HOWARD ROSS LIBRARY
OF MANAGEMENT
AUG 8 1967
MCGILL UNIVERSITY





LE
CONSEIL
D'ADMINISTRATION



président

* ÉMILE GIRARDIN
Montréal

vice-président

J.-ROLAND BELLEMARE
Louiseville

directeur général

* A.-HERVÉ HÉBERT
Lévis

administrateurs

FIDÈLE-A. BELLIVEAU
Sherbrooke

MAURICE BERGERON
Montréal

* GEORGES-A. BOUCHARD
Rimouski

ALEXANDRE-A. CAMPBELL
La Providence

OLIVIER GAGNON
Cap Chat

* CHARLES CIMON
Québec

JEAN-PAUL LABELLE
Hull

GÉRARD LEBLANC
Amos

ARMAND PIETTE
Berthierville

* JACQUES BOUCHARD
Longueuil

GILLES GAUDREAU
Roberval

J.-A.-ROLAND DION
Québec

secrétaire

GILLES DE BILLY, C.R.
Québec

* Administrateurs sortant de charge



COMMENTAIRES



Les états financiers de l'Association Coopérative Desjardins pour l'année 1969 révèlent un changement important au poste des revenus; en effet, pour la première fois dans son histoire, votre Coopérative a touché des revenus suffisants pour lui permettre de verser les intérêts de l'année 1964 sur la dette obligataire. Cela a été rendu possible par un dividende aux actionnaires déclaré par la Sécurité, Compagnie d'Assurances Générales du Canada et aussi grâce à une augmentation substantielle dans le dividende payé aux actionnaires par La Sauvegarde, Compagnie d'Assurance sur la Vie. Ce dernier dividende a été versé à la Société de Gestion d'Aubigny Inc. qui a pu de ce fait payer un intérêt sur le prêt contracté auprès de l'Association Coopérative Desjardins. Le déficit accumulé a diminué et même s'il est encore assez élevé, les résultats d'opérations des filiales témoignent de la solidité financière de votre Coopérative.

Le décès de notre président fondateur, l'honorable Cyrille Vaillancourt, a créé un grand vide au Conseil d'Administration; il voyait dans l'Association Coopérative Desjardins, l'outil indispensable à la création et à l'acquisition d'institutions pouvant prolonger le rôle des Caisses populaires. Il a été remplacé par M. Emile Girardin, membre du Conseil d'Administration et vice-président depuis la fondation de l'Association Coopérative Desjardins.

A.-Hervé Hébert,
Directeur général

ASSOCIATION COOPÉRATIVE DESJARDINS

ÉTAT DU BÉNÉFICE NET ET DES DÉFICITS ACCUMULÉS

POUR L'ANNÉE TERMINÉE LE 31 DÉCEMBRE 1969

	<u>1969</u>	<u>1968</u>
REVENUS		
Intérêts gagnés	\$ 307,912	\$ 49,271
Dividendes	<u>63,250</u>	<u>49,271</u>
	371,162	49,271
DÉPENSES		
Appointements et dépenses de bureau	\$ 5,530	\$ 7,221
Publicité	4,390	1,257
Voyages	6,321	4,716
Honoraires professionnels	4,930	2,375
Intérêts sur obligations	<u>239,280</u>	<u>239,280</u>
	260,451	254,849
BÉNÉFICE NET (DÉFICIT NET) POUR L'ANNÉE	110,711	(205,578)
DÉFICITS ACCUMULÉS AU DÉBUT DE L'ANNÉE	<u>1,028,594</u>	<u>823,016</u>
DÉFICITS ACCUMULÉS À LA FIN DE L'ANNÉE	<u>\$ 917,883</u>	<u>\$1,028,594</u>

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1969

ACTIF

DISPONIBILITÉS

	<u>1969</u>	<u>1968</u>
Dépôts à des caisses centrales Desjardins	\$ 77,277	\$ 22,815
Dépôt garanti de la Société de Fiducie du Québec	144,939	
Comptes à recevoir	174	100
Intérêts courus sur dépôt garanti	852	
	<u>223,242</u>	<u>22,915</u>

PLACEMENTS, au coût

Prêt à demande, \$5,000,000 à 6%, le solde sans intérêt à la Société de Gestion d'Aubigny Inc.	\$5,482,600	\$5,488,975
385 actions ordinaires de la Société de Gestion d'Aubigny Inc., représentant 96.25% des actions émises	3,850	3,850
6,325 actions ordinaires de La Sécurité, Compagnie d'Assurances Générales du Canada, représentant 93.33% des actions émises	1,620,788	1,620,788
39,000 actions ordinaires de la Société de Fiducie du Québec, représentant 99.62% des actions émises	3,900,000	3,900,000
Options d'achat d'actions ordinaires de diverses corporations	253,713	243,188
4 parts sociales de la Caisse Centrale Desjardins de Lévis	<u>20</u>	<u>20</u>
	<u>11,260,971</u>	<u>11,256,821</u>
	<u><u>\$11,484,213</u></u>	<u><u>\$11,279,736</u></u>

Signé au nom du Conseil

ÉMILE GIRARDIN, Président

A.-HERVÉ HÉBERT, Trésorier et directeur général

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

J'ai examiné le bilan de l'Association Coopérative Desjardins au 31 décembre 1969 et l'état du bénéfice net et des déficits accumulés pour l'année terminée à cette date et j'ai obtenu tous les renseignements et explications demandés. Mon examen a comporté une revue générale des procédés comptables et les sondages des livres, pièces et autres documents que j'ai jugés nécessaires dans les circonstances.

A mon avis, d'après les renseignements et explications qui m'ont été fournis et d'après ce qu'indiquent les livres de

l'association coopérative, ces états financiers, compte tenu des notes s'y rapportant, sont rédigés de manière à représenter équitablement la situation financière de l'association coopérative au 31 décembre 1969 ainsi que les résultats de ses opérations pour l'année terminée à cette date, conformément aux principes comptables généralement reconnus, appliqués de la même manière qu'au cours de l'année précédente.

ROGER ROY, C.A.
RUEL, ROY, MOREAU & ASSOCIÉS,
Comptables Agréés

Lévis, le 13 février 1970.

ASSOCIATION COOPÉRATIVE DESJARDINS

(CONSTITUÉE EN CORPORATION EN VERTU DE LA LOI
DES ASSOCIATIONS COOPÉRATIVES DU QUÉBEC)

PASSIF

	<u>1969</u>	<u>1968</u>
EXIGIBILITÉS		
Comptes à payer et frais courus	\$ 2,350	\$ 2,788
DETTES À LONG TERME		
Obligations d'épargne, convertibles en parts sociales le 1er mars 1974, garanties par des placements et portant intérêts au taux de 6% l'an, payables le 1er mars 1974		
Autorisées	<u>\$4,500,000</u>	<u>\$4,500,000</u>
Émises et payées	3,987,995	3,987,995
Intérêts courus sur obligations payables le 1er mars 1974	<u>1,194,661</u>	<u>1,107,837</u>
	<u>5,182,656</u>	<u>5,095,832</u>
	5,185,006	5,098,620
AVOIR DES SOCIÉTAIRES		
CAPITAL SOCIAL		
Émis et payé:		
721,709 parts sociales de \$10, réparties entre 934 membres	7,217,090	7,209,710
DÉFICITS ACCUMULÉS	<u>917,883</u>	<u>1,028,594</u>
	<u>6,299,207</u>	<u>6,181,116</u>
	<u>\$11,484,213</u>	<u>\$11,279,736</u>

Notes:

- 1 — Les placements sont inscrits au coût et ne donnent pas effet aux bénéfices ou aux déficits subis par les filiales depuis la date d'acquisition. Les états financiers des filiales ne sont pas consolidés avec ceux de la compagnie mère.
- 2 — Au cours de l'année, 738 parts sociales de \$10 chacune ont été émises et payées comptant.

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

J'ai examiné le bilan de la Société de Gestion d'Aubigny Inc. au 31 décembre 1969 et l'état du bénéfice net et des bénéfices non répartis pour l'année terminée à cette date et j'ai obtenu tous les renseignements et explications demandés. Mon examen a comporté une revue générale des procédés comptables et les sondages des livres, pièces et autres documents que j'ai jugés nécessaires dans les circonstances.

A mon avis, d'après les renseignements et explications qui m'ont été fournis et d'après ce qu'indiquent les livres de la compagnie, ces états financiers, compte tenu de la note s'y rapportant, sont rédigés de manière à représenter équitablement la situation financière de la compagnie au 31 décembre 1969 ainsi que les résultats de ses opérations pour l'année terminée à cette date, conformément aux principes comptables généralement reconnus, appliqués de la même manière qu'au cours de l'année précédente.

ROGER ROY, C.A.
RUEL, ROY, MOREAU & ASSOCIÉS,
Comptables Agréés

Lévis, le 13 février 1970.

Note :

Le placement dans La Sauvegarde, Compagnie d'Assurance sur la Vie, est inscrit au coût et ne donne pas effet aux bénéfices de cette filiale depuis la date d'acquisition. Les états financiers de la filiale ne sont pas consolidés avec ceux de la compagnie mère.

en annexe,
ci-contre,
les états
financiers
de la
Société
de
Gestion
d'Aubigny
Inc.



SOCIÉTÉ DE GESTION D'AUBIGNY INC.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1969

	1969	1968
ACTIF		
DISPONIBILITÉS		
Dépôts à des caisses centrales Desjardins	\$ 4,168	\$ 8,835
Dépôt à une compagnie de fiducie pour achat d'actions	14,741	45,830
Impôt spécial remboursable	72	150
Frais encourus d'avance	18,981	996
	<u>18,981</u>	<u>55,811</u>
PLACEMENTS, au coût		
11,463 actions ordinaires de La Sauvegarde, Compagnie d'Assurance sur la Vie, appelées et payées à 20%, représentant 96.17% des actions émises	\$5,511,048	\$5,478,978
Option d'achat de 2 actions de La Sauvegarde, Compagnie d'Assurance sur la Vie		850
4 parts sociales de la Caisse Centrale Desjardins de Lévis	20	20
10 parts sociales de la Caisse Centrale Desjardins de Montréal	50	50
	<u>5,511,118</u>	<u>5,479,898</u>
	<u>\$5,530,099</u>	<u>\$5,535,709</u>
PASSIF		
EXIGIBILITÉS		
Comptes à payer et frais courus		\$ 1,459
Impôt sur le revenu	\$ 25	25
	<u>25</u>	<u>1,484</u>
DETTE À LONG TERME		
Emprunt à demande, \$5,000,000 à 6%, le solde sans intérêt de l'Association Coopérative Desjardins	5,482,600	5,488,975
	<u>5,482,625</u>	<u>5,490,459</u>
AVOIR DES ACTIONNAIRES		
CAPITAL-ACTIONS		
Autorisé:		
4,000 actions ordinaires, d'une valeur au pair de \$10.	<u>\$ 40,000</u>	<u>\$ 40,000</u>
Émis et payé:		
400 actions	4,000	4,000
BÉNÉFICES NON RÉPARTIS	<u>43,474</u>	<u>41,250</u>
	<u>47,474</u>	<u>45,250</u>
Signé au nom du Conseil	<u>\$5,530,099</u>	<u>\$5,535,709</u>
ÉMILE GIRARDIN, Président		
A.-HERVÉ HÉBERT, Trésorier		

SOCIÉTÉ DE GESTION D'AUBIGNY INC.

ÉTAT DU BÉNÉFICE NET ET DES BÉNÉFICES NON RÉPARTIS

POUR L'ANNÉE TERMINÉE LE 31 DÉCEMBRE 1969

	1969	1968
REVENUS		
Dividendes	\$303,372	\$28,059
Intérêts gagnés	3,328	6,732
	\$ 306,700	\$ 34,791
DÉPENSES		
Assurance cautionnement (remboursement)	(3,305)	12,042
Appointements et dépenses de bureau	5,746	6,000
Honoraires professionnels	750	2,515
Intérêts sur dette à long terme	300,000	
Taxes corporatives	1,260	910
	304,451	21,467
	2,249	13,324
IMPÔT SUR LE REVENU	25	25
BÉNÉFICE NET POUR L'ANNÉE	2,224	13,299
BÉNÉFICES NON RÉPARTIS AU DÉBUT DE L'ANNÉE	41,250	27,951
BÉNÉFICES NON RÉPARTIS À LA FIN DE L'ANNÉE	\$43,474	\$41,250



**ASSOCIATION
COOPÉRATIVE
DESJARDINS**

Case postale 2
Lévis, (Québec), Canada.